

COMMUNIQUÉ

Paris, le 26 janvier 2010

TENSIONS SUR L'IMAGERIE MEDICALE

En rompant unilatéralement les négociations en cours avec ses partenaires conventionnels du domaine de la radiologie, l'UNCAM prend le risque de mettre gravement en péril un fragile écosystème au service de la santé publique.

En estimant récemment que « La santé est la préoccupation essentielle des français ! » le Chef de l'Etat a clairement rappelé l'attachement qu'il porte aux besoins sanitaires de nos concitoyens.

Dans ce contexte, et sans prétendre s'immiscer dans les négociations entre partenaires conventionnels, **LESISS exprime ses très vives préoccupations au sujet de la suppression de l'option d'archivage des images médicales numériques.**

La numérisation de ces images, leur archivage et le diagnostic comparatif sur écran constituent en effet des leviers importants de la coordination et de la permanence des soins, favorisant par ailleurs le décroisement des praticiens en exercice libéral et ceux de la sphère hospitalière.

LESISS joint sa voix aux praticiens concernés pour rappeler que le financement de systèmes d'imagerie dans les centres de radiologie et services hospitaliers ne relève pas seulement d'enjeux techniques ou économiques, mais également de conséquences sur des bassins d'emplois hautement qualifiés et pour la santé publique.

En plus de l'enlisement du plan « Hôpital 2012 » notre pays ne peut prendre le risque, par une décision unilatérale, d'un nouveau et douloureux retour de balancier lié au retard dans le domaine de l'imagerie déjà dramatiquement sous-dimensionné.

Ce risque est d'autant plus inconcevable qu'il **pourrait gravement remettre en cause le développement de la téléradiologie**, dispositif innovant érigé dès janvier 2009 par le Chef de l'Etat au rang de priorité de santé publique.

LESISS recommande donc vivement la reprise des négociations en vue de sortir d'une logique de rupture, au sujet de laquelle le représentant des industries spécialisées rappelle que ses membres sont prêts, dans leur domaine de compétences, à apporter leur expertise.

Contact presse : Yannick Motel – Délégué général - 33 (0)6 30 40 20 36 – ymotel@le6.org

Liste des adhérents www.lesiss.org/datas/ListeLe6.pdf